

PROJET POUR L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK
BILAN DE LA CONSULTATION ET DES AVIS REÇUS

I- OBJECTIFS ET BESOINS EXPRIMÉS

Les objectifs du projet s'appuient sur les besoins exprimés par les citoyens, les conseils d'établissement et les autres instances depuis quelques années, soit;

1. Offrir une école primaire de marcheurs à la communauté du vieux secteur de Greenfield Park;
2. Augmenter la capacité d'accueil de l'école Sainte-Claire (Brossard);
3. Augmenter la capacité d'accueil de l'école Tourterelle;
4. Augmenter la capacité d'accueil dans l'arrondissement de Greenfield Park;
5. Offrir des services spécialisés au primaire : aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aux élèves issus de l'immigration, de l'arrondissement Greenfield Park;
6. Contribuer au développement de la pédagogie alternative.

II- CONSTATS

- Nombre d'élèves à la hausse dans Greenfield Park depuis 2010-2011.
- Cette année, l'école Pierre-Laporte :
 - Accueille 571 élèves;
 - Doit déplacer 53 élèves en surplus au préscolaire et 8 élèves en surplus au 2^e cycle du primaire dans les écoles primaires D'Iberville et Saint-Joseph.
- Hausse constante prévue pour les cinq prochaines années :
 - 237 élèves de plus projetés pour Greenfield Park d'ici 2020-2021.
- Surplus projetés de 75 élèves pour l'année 2017-2018 à l'école Sainte-Claire Brossard.

III- SOLUTION PROPOSÉE PAR LA CSMV ET SOUMISE À LA CONSULTATION

- Aménagement d'une nouvelle école primaire de marcheurs dans le bâtiment de l'école de l'Agora pour desservir les élèves du vieux secteur de Greenfield Park.
- Construction d'une nouvelle école dans l'arrondissement de Greenfield Park qui accueillerait l'école secondaire de l'Agora et l'école primaire Tourterelle (déménagement des écoles innovatrices dans le même bâtiment).
- Localisation de cette construction sur le terrain de l'école Pierre-Laporte (espace vacant).
- Récupération des locaux laissés vacants à la suite du déménagement de Tourterelle par l'école Sainte-Claire Brossard.

IV- ÉVALUATION DE L'EMPLACEMENT

Pour procéder à l'évaluation de l'emplacement choisi, la Commission scolaire a effectué les démarches suivantes :

- Rencontres avec la Commission scolaire Riverside pour évaluer la possibilité de partager des locaux;
- Recherche des terrains disponibles avec la Ville de Longueuil (rareté, coûts élevés et cadre financier);
- Vérification auprès de la Ville de Longueuil du zonage du terrain de la CSMV (site de l'école Pierre-Laporte);
- Comparatifs des superficies des cours d'école récemment construites à la CSMV.

Superficies des cours d'école ¹ – Nouvelles constructions et agrandissements			
École	Superficie de la cour d'école	Nombre d'élèves réels ou projetés	Mètres carrés par élève**
École de la Rose-des-Vents	4654 m ²	650	7.2 m ² /élève
École des Saints-Anges	1579 m ²	414	3.8* m ² /élève
École du Secteur des C	5352 m ²	552	8.2 m ² /élève
École Saint-Romain	5689 m ²	650	8.8 m ² /élève
École internationale du Vieux-Longueuil	5840 m ²	650	8.9 m ² /élève
École Pierre-Laporte (actuellement)	14 773 m ²	571	25,9 m ² /élève
École Pierre-Laporte (après l'implantation d'une seconde bâtisse)	5405 m ²	500	10.8 m ² /élève
École Tourterelle (après déménagement sur le terrain connexe à l'école Pierre-Laporte)	1500 m ²	150	10 m ² /élève
École de L'Agora (après déménagement sur le terrain connexe à l'école Pierre-Laporte)	1500 m ²	300	5 m ² /élève

¹ Le ratio m²/élève recommandé par le ministère est de 7 m² par élève.

*Entente avec la Ville de Saint-Lambert pour l'utilisation du parc connexe à l'école.

V- CONSULTATION :

19 janvier 2017 : Présentation au personnel des écoles Tourterelle, Pierre-Laporte, de l'Agora

19 janvier 2017 : Présentation aux syndicats

Présentation aux conseils d'établissement :

- 19 janvier 2017 : Tourterelle
- 24 janvier 2017 : Pierre-Laporte
- 1^{er} février 2017 : de l'Agora

Assemblées extraordinaires de parents :

- 26 janvier 2017 : Tourterelle
- 7 février 2017 : de l'Agora
- 8 février 2017 : Pierre-Laporte

Comité de parents :

- 13 février 2017 : Présentation
- 13 mars 2017 : Questions
- 10 avril 2017 : Avis

9 mars 2017 : Soirée d'information pour les résidents et les parents d'élèves en surplus en 2016-2017 à l'école Pierre-Laporte

20 mars 2017 : Soirée d'information pour les parents et la communauté : 20

Février à avril 2017 : Période de consultation par les conseils d'établissement de chacune des écoles concernées

14 avril 2017 : Retour de consultation

25 avril 2017 : Décision du Conseil des commissaires

VI- AUTRES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS :

Autres demandes reçues :

- Pétition « contre la construction d'une école primaire/secondaire sur le terrain de l'école Pierre-Laporte » de 412 signataires (parents et résidents du secteur de l'école) déposée au Conseil des commissaires le 28 mars 2017. Le texte de présentation n'a pas été remis à la Commission scolaire.
- Pétition signée par des parents du vieux secteur de Greenfield Park (200 noms) pour « trouver une solution pour permettre aux élèves du quartier d'étudier ensemble dans un établissement de leur quartier », déposée le 26 août 2014. Les représentants de ce groupe de parents ont également réitéré leur demande lors de la séance publique du Conseil des commissaires du 22 novembre 2016.
- Avis du conseil d'établissement de l'école Pierre-Laporte soumis le 11 janvier 2016 dans le cadre de la consultation sur le projet de POS au primaire, demandant de « Trouver l'espace nécessaire, sur le territoire du Vieux-Greenfield Park, afin d'accueillir les élèves francophones habitant dans cette partie du territoire. »
- Résolution du conseil d'établissement de l'école Tourterelle (CE-15-16-013) demandant un ajout d'espace afin que ses élèves évoluent dans un espace correspondant aux critères établis par le ministère de l'Éducation et que l'école Tourterelle puisse augmenter son nombre d'élèves selon la taille des groupes-classes prévus par le ministère.
- Résolution du conseil d'établissement de l'école Sainte-Claire Brossard (# CÉ-12-2015-2016) demandant au Conseil des commissaires d'augmenter la capacité d'accueil de l'école et de maintenir les élèves dans leur école de quartier.

Enjeux et problématiques soulevés dans les avis :

- **Circulation autour de l'école**
L'aménagement des zones d'accès, les aires de débarcadère et les stationnements seront révisés pour répondre aux demandes exprimées dans les avis reçus. Le comité de circulation de la Ville de Longueuil qui a le mandat de faire des recommandations au Conseil municipal sera sensibilisé aux préoccupations énoncées par les citoyens lors de la consultation.
- **Préoccupations d'offrir aux élèves un milieu propice à l'apprentissage**
Des inquiétudes ont été soulevées à l'égard du bruit ambiant provoqué par les horaires distincts des trois écoles. Ainsi, en plus d'apporter des améliorations physiques à l'école Pierre-Laporte, la nouvelle bâtisse accueillant les élèves des écoles de l'Agora et Tourterelle sera conçue en conséquence.
- **Cohabitation entre élèves du primaire et du secondaire et entre élèves anglophones et francophones**
Il existe plusieurs exemples de cohabitation d'écoles primaires et secondaires (ex. : l'école primaire Saint-Joseph et l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent). La Commission scolaire a également sur son territoire un exemple éloquent de cohabitation d'élèves anglophones et francophones, soit l'école secondaire André-Laurendeau et le *Heritage College* de la Commission scolaire Riverside.
- **Agrandissements**
Les agrandissements suggérés dans plusieurs avis sont impossibles à réaliser. Chacune des suggestions a été considérée et analysée avec rigueur, et ce, en fonction des objectifs énoncés ci-haut. La CSMV a dû tenir compte de la taille, de la disponibilité et du coût des terrains, de même que du cadre financier de la CSMV et des enjeux territoriaux (notamment pour l'école Tourterelle).

VII- COMITÉ CONSULTATIF DE COHABITATION

À la demande du Conseil des commissaires, un comité consultatif de cohabitation sera mis en place afin de tenir compte des enjeux et des problématiques soulevés dans les avis reçus. Le Conseil des commissaires souhaite favoriser la participation et l'engagement des citoyens et des groupes concernés par le projet, permettant ainsi de définir une vision concertée du projet.

VIII- BILAN DES AVIS REÇUS

Conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Agora;

- Mémoire en faveur du projet

Conseil d'établissement de l'école Tourterelle

- Mémoire en faveur du projet

Conseil d'établissement de l'école Sainte-Claire Brossard

- En faveur du projet

Conseil d'établissement de l'école Pierre-Laporte – constats généraux

- À la lecture des réponses reçues, il est manifeste qu'il existe un clivage entre les deux secteurs de Greenfield Park : le vieux et le nouveau.
- Le conseil d'établissement de l'école Pierre-Laporte a une conclusion « mitigée ». Au conseil d'établissement, huit personnes ont voté contre le projet et sept personnes ont voté en faveur.
- Ainsi, les parents du vieux secteur partagent majoritairement une opinion favorable quant à l'hypothèse, en citant plusieurs avantages et points positifs.
- De leur côté, ceux du nouveau trouvent dans l'ensemble des désavantages au projet et ne sont pas en faveur avec l'hypothèse.
- Également, la majorité des répondants, qu'ils soient en accord ou en désaccord avec le projet, semble reconnaître la problématique de surpopulation dans l'arrondissement de Greenfield Park, ainsi que le bien-fondé de doter le vieux secteur du Greenfield Park d'une école primaire de marcheurs.

Comité de Parents

- Unanimement en faveur du projet

33 avis en faveur du projet

- 16 parents des écoles de la CSMV
- 17 citoyens

27 avis en désaccord avec le projet

- 18 parents des écoles de la CSMV
- 9 citoyens

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ÉNUMÉRÉES
Crainces quant à la proximité entre les élèves du primaire et du secondaire (perte de jouissance du Parc, conflits entre élèves anglophones et francophones, violence, intimidation, drogue...)
Accès et circulation aux abords de l'école Pierre-Laporte
Forte densité d'élèves
Manque d'espace dans la cour pour les enfants de Pierre-Laporte - Préserver la cour actuelle
Diminution de la qualité de l'enseignement à cause du bruit - Fenêtres ouvertes et récréations à des heures différentes ... besoin de climatisation
Les écoles déborderont à nouveau malgré la construction
Études de faisabilité inexactes, dirigées et non fiables
Processus de consultation biaisé et qui manque de transparence
Fréquente l'école Lajeunesse et ne désire pas de changement
LES PRINCIPAUX AVANTAGES ÉNUMÉRÉS
École de marcheurs - Qualité de vie du vieux secteur de Greenfield Park
Proximité de la bâtisse de la rue Springfield pour la communauté du vieux secteur de Greenfield Park
Stabilité pour les élèves de l'arrondissement de Greenfield Park
Augmentation de la capacité d'accueil des écoles Sainte-Claire Brossard et Tourterelle
Intégration des principes de développement durable
Nouveaux locaux mieux adaptés pour le projet alternatif
Conservation d'écoles à dimension humaine
Diminution de la densité de population d'élèves à l'école Pierre-Laporte
Ajout d'offres de services spécialisés pour les élèves de Greenfield Park (tant pour les élèves issus de l'immigration que pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage)
Réaménagement des cours d'école
Ajout d'un débarcadère et de places de stationnement
Écoute du conseil des commissaires face aux demandes du passé